



MODULE A – Découverte et sensibilisation aux enjeux de nature en ville et changement climatique : état des lieux, solutions possibles

ENSUES-LA-REDONNE

La formation s'est déroulée le 16 décembre 2022 de 14h00 à 16h00 en visioconférence

Durée : 2h00

7 participants :

- *4 élus*
- *1 techniciens*
- *2 formatrices*

Déroulé de la formation :

I. Présentation 40' : *La nature et l'eau, des solutions face au changement climatique dans les territoires urbains*

Introduction : les effets du réchauffement climatique ont un impact plus important sur les milieux urbains, qui plus est en région méditerranéenne, considérée comme un hot-spot du réchauffement climatique par le GIEC.

Comment la nature peut-elle contribuer à la résilience et à l'adaptation de nos villes ? Quelles solutions adopter dans l'aménagement des territoires ?

Vidéo (3') : et si l'on pensait les villes et les bâtiments comme des écosystèmes ?

<https://www.youtube.com/watch?v=vgyloxFkUs>

1. La nature en ville : de multiples bienfaits

2. Trame verte, trame bleue, trame brune, trame noire : objectif recréer des espaces à caractère naturel au cœur de nos villes

3. De nouvelles approches pour des aménagements qui améliorent le cadre de vie et le bien-être

II. Echanges, questions 20'

III. Conclusion et présentation des autres modules et du MOOC Nature For City Life

Compte rendu :

La commune d'Ensues la Redonne - 5 467 habitants (source INSEE 2015) a sollicité l'ARPE-ARB pour organiser un **module A** à destination de ses élus et techniciens dans le cadre de leur candidature pour la reconnaissance « Territoire engagé pour la nature » (TEN) animé par l'ARPE-ARB.



Lors de la formation les participants ont découvert les services qu'apporte la nature en ville afin d'adapter leurs territoires au changement climatique au travers d'exemples concrets. Au cours de la présentation les échanges ont permis aux élus et techniciens de présenter les actions déjà réalisées sur leur territoire, et les projets en cours d'élaboration. L'ARPE-ARB a pu ainsi transmettre à la commune des ressources pour les accompagner dans la mise en œuvre de projets en lien avec l'adaptation au changement climatique et la nature en ville : désimperméabilisation et végétalisation d'une cour d'école, gestion écologique des espaces verts, gestion durable du pluvial, etc.

Ressources :

- 174 initiatives exemplaires sur le site de l'ARBE www.arbe-regionsud.org
- Le Biodiv'Tour : des visites de terrain pour vous inspirer www.arbe-regionsud.org/biodivtour
- Les [ressources et webinaires « 1H pour comprendre et agir » en replay](#)
- Cycle de webinaires sur la désimperméabilisation des cours d'écoles : <https://www.arbe-regionsud.org/23749-retour-sur-le-cycle-de-webinaires-de-nature-dans-nos-cours-decoles.html?parentId=6316>

Aides et financements :

Les financements départementaux :

- Fonds départemental d'aide au développement local (équipements...)
- Aide aux travaux de proximité (aménagement urbain/paysager, amélioration du cadre de vie) 70% plafonné à 85 000 € HT
- Aide aux acquisitions foncières et immobilières
- Fonds départemental pour l'aide à la mise en place du PCAET
- Aide à la Provence verte : biodiversité et pièges à carbone, aménagements extérieurs contre les îlots de chaleur (désimperméabilisation, végétalisation, mise en valeur de l'eau, jardins partagés...) 70% plafonné à 200 000 € HT/an.

Les financements régionaux :



"Nos communes d'abord"

• Une aide annuelle égale à **50%** du coût du projet.

- Plafond fixé à **200 000 €** quel que soit le contenu de l'opération,
- majoré jusqu'à **250 000 €** s'il répond à des **ambitions environnementales précises.**

*Pour toutes les communes de moins de 1 500 habitants, possibilité d'une 2^{ème} subvention annuelle (plafond 15 000 €, dans la limite de 70% du coût total).

Ce volet renaturation devra s'inscrire dans un des types d'opérations suivantes :

- places publiques,
- cours d'écoles,
- parcs,
- jardins partagés,
- aires de jeux,
- cheminements notamment le long de trames vertes et bleues.

